



## INTERPELLATION

**Auteur** Alexandre Maret et Ludivine Luy, Le Centre, Jean-Daniel Melly, Les Vert.e.s et Emilie Teixeira, PS/GC

**Objet** Des lits en plus pour l'HVS : et des soignants pour les prendre en charge ?

**Date** 10/06/2022

**Numéro** 2022.06.296

Le Nouvelliste du 4.06 juin dernier annonçait que d'ici 2026, l'Hôpital de Sion allait doubler sa surface. 140 lits de plus seront disponibles et les salles d'opération passeront du simple au double. A terme, la capacité de prise en charge de l'Hôpital devrait augmenter, ce qui est plutôt réjouissant pour la population de notre canton. Même l'éventualité d'une nouvelle pandémie a été prise en compte dans la planification afin d'améliorer l'adaptabilité du système.

La crise COVID nous a cependant montré que les lits seuls ne suffisent pas et que la qualité des soins dispensés dépend essentiellement du personnel qui les délivrent. Or la pénurie de personnel soignant est une réalité déjà bien présente et qui devrait s'accroître dans les années à venir. La pandémie a encore accéléré ce phénomène dans certains secteurs. Les soins intensifs de l'Hôpital du Valais ont par exemple perdu presque 15% de leur personnel certifié. Des compétences soignantes seront pourtant nécessaires à l'ouverture des lits prévus.

Il semble plus qu'important d'anticiper et de planifier les besoins futurs en personnel qu'exigeront les différents agrandissements des sites hospitaliers du Valais.

### Conclusion

Dans cette perspective, nous aimerions que le département réponde aux questions suivantes :

1. Les agrandissements des sites hospitaliers de Sion et Brigue vont-ils nécessiter l'engagement de personnel hospitalier ou seulement une réorganisation interne des ressources humaines ?
2. Ce point fait-il l'objet d'une planification particulière ?
3. Existe-t-il des estimations du personnel supplémentaire nécessaire à l'ouverture de ces nouveaux lits, notamment du personnel avec des compétences spécifiques telles que les soins intensifs ou l'anesthésie ?
4. Etant donné que cela relève de l'opérationnel de l'HVS, l'Etat a-t-il prévu de lui fournir des ressources supplémentaires pour former et engager le personnel nécessaire ?